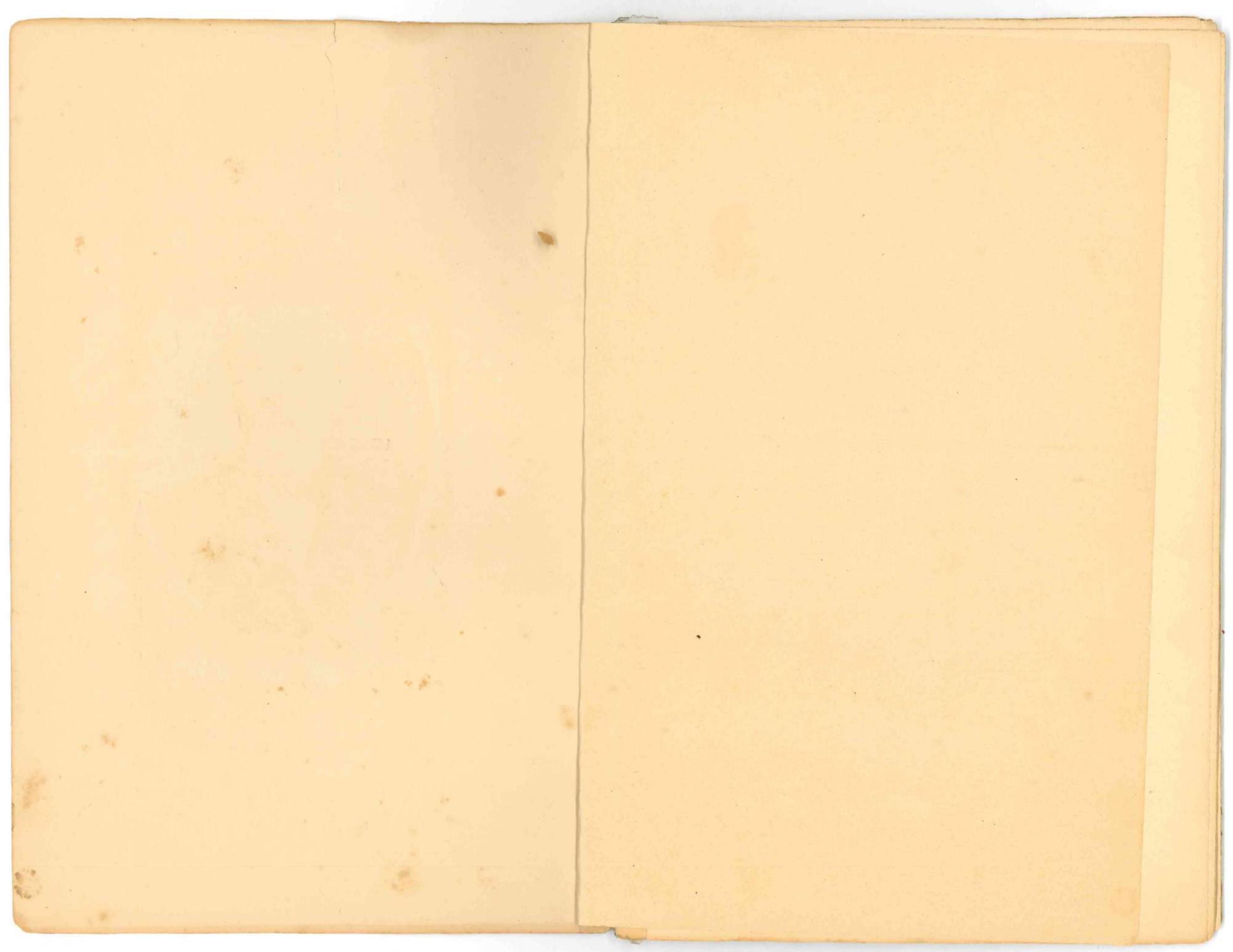


Charles Seydoux

1827-1896



Charles Seydoux

1827-1896

NOTICE

M. Jean-Etienne-Charles Seydoux est né au Cateau (Nord), le 28 septembre 1827.

Son père, M. Auguste Seydoux, dirigeait alors, depuis 1821, la fabrique du Mérinos fondée en 1817, par M. Jacques Paturle, de Lyon.

En 1838, M. Auguste Seydoux, devenu l'associé de M. Paturle, dut, à la suite d'une longue maladie, abandonner les affaires, en laissant à la tête des établissements M. Seydoux ainé, son frère. Il revint au Cateau en 1848; secondé par son fils, qui venait de passer deux années à l'École centrale des arts et manufactures, il reprit la direction de la fabrique.

Jusqu'en 1871, M. Jean-Étienne-Charles Seydoux se consacre tout entier à ses occupations industrielles. L'histoire de sa vie est celle de la maison Paturle, Lupin, Seydoux, Sieber et C^{ie}.

Celle-ci est une des premières à substituer le travail mécanique au travail à la main, aussi bien dans le peignage que dans la filature et le tissage de la laine. Grâce à cette initiative, elle voit se développer de jour en jour son importance et sa réputation.

En 1855, à l'Exposition universelle de Paris, elle obtient la

grande médaille d'honneur. En 1867, M. Charles Seydoux, membre du jury et rapporteur, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

En octobre 1871, M. Auguste Seydoux qui, depuis de longues années, était maire du Cateau, conseiller d'arrondissement, puis conseiller général du canton, renonce aux fonctions publiques. M. Charles Seydoux lui succède au conseil général, élu par 3,600 voix.

Dans sa profession de foi, à laquelle, vingt-cinq ans plus tard, il disait n'avoir rien à changer, il se déclare pour : « Une république conservatrice, sauvegardant la propriété, la famille et la religion, seules bases possibles d'une société prospère et durable. Une république libérale, honnête et forte, qui impose à tous le respect de la loi. » Il demande l'instruction gratuite et obligatoire, conséquence forcée du suffrage universel et le service militaire obligatoire pour tout Français valide. Il termine en disant : « Si vous me faites l'honneur de me nommer, les intérêts du canton trouveront en moi, j'ose le dire, un défenseur consciencieux. »

Son mandat lui est renouvelé en 1877 par 4,900 voix, en 1883 par 5,177, en 1889 par 4,676, et en 1895 par 5,791.

Au conseil général du Nord, il exerce une grande influence et joue un rôle prépondérant. Élu vice-président du conseil général en 1880, il est, à la mort de M. Achille Testelin, en 1892, nommé président à une grande majorité. Il a conservé ces fonctions jusqu'à sa mort.

Les affaires publiques ne lui firent jamais négliger les intérêts de la maison Seydoux, Sieber et C^{ie}, qui, sous sa direction, continua de prospérer et d'occuper une place de plus en plus importante dans l'industrie lainière.

En 1873, M. Charles Seydoux, membre du jury à l'Exposition de Vienne, est nommé chevalier de l'ordre de François-Joseph d'Autriche.

En 1878, la maison Seydoux, Sieber et C^{ie} obtient la seule

grande médaille d'honneur de sa classe, et M. Charles Seydoux est nommé officier de la Légion d'honneur.

En 1889, la maison est mise hors concours, l'associé de M. Charles Seydoux, M. H.-A. Sieber, étant membre du jury.

Ajoutons que M. Jean-Étienne-Charles Seydoux était membre du Conseil supérieur du commerce et de l'industrie, du Conseil supérieur du travail, président de la Chambre de commerce de Cambrai, membre du conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du Nord et du conseil de régie des mines d'Anzin. Il n'a cessé de développer et de créer, pour les ouvriers de ses établissements, toute une série d'œuvres patronales : caisse d'épargne, caisse de secours, fourneau alimentaire, salle d'asile, école primaire de filles, secours aux femmes en couches, etc.

Il était depuis 1862 président de la caisse de secours mutuels de la ville du Cateau, caisse dont il était le fondateur.

En 1895, il eut la très grande joie de voir reconnaître par la presque unanimité des électeurs les services rendus par lui soit à la ville, soit au canton du Cateau.

Lorsque la mort est venue le frapper, la sympathie dont il était entouré a trouvé son expression dans la souscription populaire ouverte pour l'achat d'une couronne. La ville du Cateau compte 10,000 habitants, 9,500 d'entre eux ont tenu à figurer sur la liste. Beaucoup d'ouvriers pauvres ont emprunté la somme nécessaire pour y inscrire le nom de leurs enfants.

DISCOURS

DE M. LE PASTEUR QUIÉVREUX

MES FRÈRES,

Il est des moments où la parole publique est bien douloureuse. Dans un deuil tel que celui-ci, nous aimerais mieux nous renfermer dans le silence et nous appliquer à nous-même les consolations divines et les exhortations qu'offre l'Écriture sainte aux coeurs affligés. Et pourtant comment nous séparer ici-bas de notre frère sans lui adresser un dernier adieu ?

Mais que dire en un pareil moment ! quand on pense quel est celui qui est couché dans ce cercueil. Il n'est qu'un mot qui rende notre impression à tous : nous sommes atterrés.

Est-ce bien lui, M. Charles Seydoux, cet ami que nous entourions de la plus profonde vénération, cet homme si éminent, ce chrétien si humble, si droit, si sincère, qui a disparu du milieu de nous ? Nous sommes encore à nous demander s'il est bien vrai que Dieu nous ait frappés d'un tel coup. Quand, après les nouvelles rassurantes des dernières semaines, nous avons appris soudainement que M. Seydoux venait d'expirer, nous avons tous senti que nous étions atteints au

cœur. Ce fut plus qu'une tristesse, ce fut une consternation générale.

Oui, nous faisons tous une perte irréparable ; cependant ne murmurons pas, ce serait mal honorer la mémoire de celui qui toute sa vie fut soumis à la volonté de Dieu.

Nous aussi nous nous inclinons sous sa main, sans chercher à pénétrer l'incompréhensible raison de ses voies, et abattu devant lui, nous lui disons : « Seigneur, je me tais et je n'ouvre point la bouche parce que c'est toi qui l'as fait. »

Celui que nous pleurons a été une nature d'élite. Par son intégrité, sa simplicité, sa bonté et l'élévation de son esprit, il avait gagné l'affection de tous.

Doué de facultés admirables, harmonieusement unies et toujours dirigées vers un but noble et élevé, il a accompli ici-bas une grande tâche ; il a montré une remarquable intelligence dans cette longue et belle carrière industrielle qu'il a si honorablement remplie et dont il demeurera l'un des modèles, aussi bien que dans les différentes administrations où il a siégé, et au sein du conseil général de notre département qu'il présidait avec tant de distinction.

Mais quelque grande qu'ait été son intelligence, quelque puissamment doué qu'il ait été par rapport à la carrière qu'il a si hautement honorée, ce n'est pas là qu'il faut chercher l'empreinte de cette individualité si belle.

Ce qui distinguait M. Seydoux, c'était sa droiture et sa grande bonté. Sous des dehors réservés battait un cœur bien chaud. Il faut l'avoir approché de près pour savoir ce que ce cœur renfermait de tendresse ; il faut avoir vécu dans son intimité pour connaître cette affection qu'il avait pour les siens, cette amitié qu'il accordait à ses amis, ces préoccupations de tous les instants pour ceux qui étaient placés sous sa direction. Oui, ouvriers, son cœur était rempli de sollicitude pour vous ; combien souvent nous avons été le confident et le témoin de cette sollicitude ; combien souvent il nous a entretenus de vos besoins,

de votre avenir; combien il était soucieux de votre bien-être et de votre progrès moral; vous seuls, d'ailleurs, savez ce qu'il a été pour vous, avec quelle attention il vous écoutait lorsque vous sollicitiez ses conseils, avec quelle bienveillance il entendait vos réclamations; vous pouviez toujours l'approcher, et vous étiez toujours assurés de trouver chez lui l'accueil le plus cordial et les plus sages directions. Il était attentif à vos besoins et son plus ardent désir était d'y répondre.

Ces qualités qui le distinguaient avaient été purifiées, anoblies et sanctifiées par l'Évangile. Sur cet arbre si généreux déjà, le Jardinier céleste avait greffé une autre plante bien plus précieuse, d'une fécondité bien plus puissante encore : la Foi, une foi vivante et profonde en Dieu et en Jésus-Christ, son Fils, mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification.

C'était cette foi qui se manifestait dans sa charité. Il était chrétien dans le vrai sens de ce mot, mais son christianisme n'avait rien d'étroit, d'exclusif, d'extérieur; sa piété profonde et sérieuse était tout intime. C'était, selon la parole de l'apôtre, « une vie cachée avec Christ en Dieu ». Il aimait son culte, son Église, ses institutions, et sa mort laisse un grand vide au sein de notre petit troupeau. Il n'était indifférent à aucune des questions religieuses qui agitent notre époque, mais pourtant il préférait s'occuper des œuvres pratiques de la charité. C'est ici surtout qu'il se prodiguait. Son cœur, sa main s'ouvraient à tous les appels et répondaient avec libéralité aux nombreux besoins qui se manifestaient autour de lui, et cette charité était d'autant plus réelle et plus grande qu'elle se plaisait à éviter le bruit et l'éclat. C'est bien lui qui a réalisé le précepte de Jésus-Christ : « Que ta main gauche ne sache pas ce que fait ta droite. »

Et maintenant cette charité a trouvé son objet, cette foi s'est changée en vue, cette espérance a été mise en possession de la réalité. Nos cœurs sont brisés par cette séparation, mais

forts de l'espérance chrétienne, nous pouvons dire avec l'un de nos cantiques :

Oh ! pourquoi l'amitié gémirait-elle encore
Sur ceux qui, dans l'exil comme nous dispersés,
D'un jour consolateur ont vu briller l'aurore
Et que vers Canaan Dieu lui-même a poussés.
Affranchis avant nous du mal qui nous dévore,
Ils ne sont pas perdus, ils nous ont devancés.

Il nous a devancés dans un monde meilleur. Il est heureux : « Bienheureux les morts qui meurent au Seigneur. Affranchis des fatigues et des épreuves de la vie, ils goûtent une félicité éternelle. Oui, dit l'Esprit, car ils se reposent de leurs travaux et leurs œuvres les suivent. »

Leurs œuvres les suivent ! Elles les suivent dans le ciel où elles sont l'élément de leur bonheur, et elles les suivent sur la terre où elles deviennent un salutaire exemple. La mémoire du juste, dit l'Écriture, est une bénédiction, et quoique mort il parle encore par ses œuvres qui le suivent.

Oui, du haut de ces demeures où il goûte une paix ineffable, il parle encore.

Il nous parle par ces qualités qu'il déployait dans ce sanctuaire domestique si béni, avec cette femme selon son cœur, et qui cherche maintenant auprès de Dieu un secours qui puisse ranimer ses forces défaillantes.

Nous comprenons sa détresse, nous nous y associons; sachant tout ce qu'elle était pour lui, tout ce qu'il était pour elle, nous pensons avec un dououreux serrement de cœur à ce que sera pour M^{me} Seydoux le poids d'une telle solitude, et je suis sûr d'être votre interprète à tous en lui offrant le respectueux hommage de notre ardente sympathie.

Il vous parle encore, à vous ses enfants qu'il aimait d'une affection si tendre et pour qui il était un conseiller si sûr. L'exemple qu'il vous laisse est grand et beau; il est digne d'ex-

citer tous vos efforts ; nous attendons beaucoup de vous, vous ne tromperez pas nos espérances ; comme le prophète Élisée, lorsque son maître fut enlevé au ciel, vous relèverez le manteau d'Élie, vous serez les dignes continuateurs d'un tel père.

Il vous parle encore, directeurs, employés, ouvriers, familles de cette cité et de toute notre région pour qui il demandait à Dieu et s'efforçait de plus en plus que sa maison fût une source de bien-être et de prospérité et un moyen de régénération domestique et morale. Oh ! n'oubliez jamais l'exemple de celui qui a tant pensé à vous, qui a tant travaillé pour vous, qui a tant prié pour vous.

Et maintenant, mes frères, au moment de nous séparer de la dépouille mortelle de celui qui nous fut si cher, quel est notre ardent désir à tous, si ce n'est de marcher sur ses traces et d'aller le rejoindre un jour dans ces Demeures célestes que Dieu a ouvertes devant lui.

Pour cela, mes frères, apprenons de lui à ne pas fonder nos espérances sur ce qui pérît et qui peut être renversé en un jour ; n'ayons de repos que nous ne soyons en possession du salut par une foi vivante en Jésus-Christ notre Sauveur et par une vie consacrée à son service et à sa gloire.

Vivons en chrétiens et nous mourrons en chrétiens ; vivons pour le Seigneur et nous mourrons dans le Seigneur ; vivons de la vie du juste et notre fin sera semblable à la sienne.

DISCOURS DE M. VEL-DURAND

PRÉFET DU NORD

M. le Préfet s'est exprimé à peu près en ces termes :

Il y a quelques mois, à l'occasion du voyage de M. le ministre de l'agriculture, nous invitons M. Charles Seydoux à assister à la réception ; nous en recevions bientôt une lettre par laquelle, nous informant qu'il se sentait fatigué, il nous priait de l'excuser.

On vivait avec l'espoir d'une prochaine guérison, on pensait que quelques semaines de repos rétabliraient cette santé ébranlée, et l'on en attendait impatiemment des nouvelles favorables.

Hélas ! Au lieu de sa guérison, c'est l'annonce de sa mort qui est venue nous surprendre. Au lieu de la main à lui tendre, c'est, les yeux pleins de larmes, son cercueil que nous venons saluer.

Il n'y a qu'à jeter un regard sur cette assistance émue qui se presse autour de nous pour apprécier l'étendue de la perte que viennent d'éprouver non seulement Le Cateau qui pleure son meilleur enfant, mais aussi le département tout entier et le gouvernement républicain.

M. Charles Seydoux était entré au conseil général en 1871 ;

depuis vingt-cinq ans, il est devenu le collaborateur assidu de l'administration préfectorale, à laquelle il a apporté le concours de son expérience consommée, de son autorité indiscutable, de sa généreuse initiative, de son génie éclairé, de son souci du bien public.

Dans les nombreuses consultations que nous demandait le Gouvernement, M. Charles Seydoux répondit toujours avec empressement jusqu'au jour où ses forces ne lui permirent plus de se consacrer à ses fonctions.

C'est dans mes relations personnelles qu'il me fut permis d'apprécier la hauteur de vue, la bonté, le charme qui caractérisaient ce grand citoyen ; c'est par elles que je puis mesurer l'étendue de la perte que nous éprouvons.

M. Charles Seydoux fut un républicain sincère, loyal, sérieux, qui aurait pu occuper les premières places, mais il préféra rester confondu dans la foule ; il fut ainsi plus utile à son parti qu'en acceptant les hautes missions qu'on lui offrait.

M. le Préfet a terminé par des adieux très touchants au président du conseil général.

DISCOURS DE M. SCULFORT

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD

AU NOM DE SES COLLÈGUES

MESSIEURS,

Dans tout le Nord, chez ceux qui suivent les affaires publiques et qui, par attachement au sol natal, ressentent la solidarité départementale, cette impression règne aujourd'hui que nous venons de faire une grande perte. Les regrets vont grandissant à mesure qu'on s'approche des milieux où M. Seydoux exerçait une action immédiate et atteignent ici même le degré d'un deuil public. Le Conseil général qui est venu s'y associer éprouve le sentiment d'être diminué pour l'accomplissement de ses charges par la mort de celui qui le présidait avec une dignité très remarquée.

Ch. Seydoux était entré au Conseil général en 1871 et de suite sa haute intelligence et son expérience lui avaient fait une place importante.

En 1880, il était appelé à la vice-présidence ; durant de longues années nous l'avons vu scrupuleusement assidu et, avec ce sentiment du devoir à remplir qui était bien sa marque, apporter jusqu'aux plus petites affaires un esprit d'ordre et de

méthode. Dans celles d'importance, on le trouvait désireux d'assurer à ce grand département tous les organes qui peuvent aider à sa prospérité et augmenter le bien-être de ses habitants ; mais il était avant tout économe des deniers publics et soucieux d'une bonne gestion.

Ses avis avaient un grand poids. On se faisait une telle idée de sa conscience que, dans cette assemblée qui donne la plus grande place aux intérêts économiques et qui est en grande majorité acquise à l'idée de la protection des produits nationaux, on ne vit aucune difficulté à investir de la présidence un partisan convaincu des tendances libre-échangistes. Maître de ses préférences au Conseil supérieur de l'industrie et ailleurs, on savait qu'il était incapable de rien emprunter à son mandat pour les faire valoir.

C'est en 1891 qu'il remplaça Achille Testelin à la présidence et cette succession venait bien à son heure pour marquer la situation acquise ou pour mieux dire conquise, et la différence des temps par la différence des hommes qui tous deux s'imposent à notre respect.

Testelin s'était, dès sa jeunesse, donné tout entier à son parti ; ardent jusqu'en exil, il combattit vingt-cinq ans pour la République avant de l'obtenir ; il exerça par dévouement de hautes fonctions politiques et, mêlé aux agitations de notre temps, il fut toute sa vie un vaillant lutteur. Les hommes de foi comme était Testelin sont nécessaires pour fonder un régime ; les hommes tels que Ch. Seydoux sont indispensables pour le faire durer.

A l'heure où, pour la première fois, celui-ci se manifesta, il était grand manufacturier, l'un des premiers dans l'industrie française, rompu aux affaires, hormis celles de la spéculation. Libre d'attaches personnelles, il pensa que des désastres inouïs avaient porté chez nous le dernier coup à l'esprit monarchique et que l'état républicain pouvait seul nous donner, avec la liberté, la paix intérieure, sans laquelle il n'y avait pas de relève-

ment. Il ne fut pas républicain par résignation, il le fut spontanément, délibérément, dans la forme et dans le fond. Il voulait la République libérale, ouverte à tous, secourable aux déshérités.

Il exerça ainsi dans ce pays, surtout aux époques critiques, une grande influence due tout à la fois à son mérite personnel, à l'importance considérable des intérêts qu'il représentait et peut-être un peu aussi à son désintéressement des grands mandats politiques qui l'eussent enlevé à la vie commune, si regrettable qu'ait été, à d'autres égards, cet effacement volontaire.

Ses grands services ne pouvaient manquer d'être appréciés. Le parti républicain, dans tout le département, l'a entouré d'une estime particulière et, sinon comme homme politique, puisqu'il ne voulut pas l'être, du moins comme un citoyen de premier rang ; les délégués sénatoriaux, depuis la mort de Testelin, l'appelaient à présider les congrès républicains.

Dans ce canton du Cateau, ses concitoyens n'ont pas cessé de lui être fidèles et de lui prodiguer leurs témoignages. Sa dernière élection, il n'y a pas un an, fut, par l'unanimité des suffrages, un véritable triomphe.

Bien qu'il appartienne à d'autres d'en parler, j'altérerais le caractère de M. Seydoux si je ne rappelais pas que cet élu du suffrage universel donnait en même temps un concours éminent aux grands intérêts de l'industrie dans ses fonctions de président de la Chambre de commerce de Cambrai, de membre du conseil supérieur de l'industrie, d'administrateur du chemin de fer du Nord, de membre du conseil de régie des mines d'Anzin, et nul ne s'étonnera que de grandes compagnies, qui sont à la tête du mouvement commercial de notre pays, aient fait appel à son expérience et à son nom qui était une enseigne de droiture.

Messieurs, c'est une noble figure qui disparaît à nos regards, au milieu des regrets de tous ; voilée par la mort, elle restera

vivante dans le souvenir des membres du conseil général avec le relief que lui donnaient l'autorité incontestée de notre président, son dévouement aux intérêts publics, mais aussi avec l'émotion que nous laissons à tous, sans distinction de partis, son affabilité qui ne se démentait jamais et, pour ceux qui l'ont approché davantage, le charme de ses relations personnelles.

DISCOURS DE M. GRIOLET

VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE DU NORD

Au nom du conseil d'administration de la Compagnie du Nord, nous venons apporter sur la tombe de M. Seydoux l'expression de nos bien vifs regrets. Lorsque nous avions appelé M. Seydoux à faire partie de notre conseil, nous n'avions pas voulu seulement porter notre choix sur l'un des plus grands manufacturiers de la France et de l'Europe. Nous avions voulu, nous aussi, rendre hommage à l'homme qui tenait la première place dans l'opinion de toute la région du Nord. Comme vous tous nous avons bien vite éprouvé pour lui autant d'affection véritable que de respect. Avant-hier, lorsque le conseil se réunissant a reçu la nouvelle inattendue de sa mort, l'affliction générale a été d'autant plus vive que ce nouveau coup réveillait dans tous les esprits la douleur d'un autre grand deuil récent, la perte de M. Léon Say. Nous n'avons pu et nous ne pouvons nous empêcher d'associer ces deux noms dans nos souvenirs comme dans nos regrets. Ils différaient à bien des points de vue et surtout par leurs destinées. Mais ils avaient plus d'un trait commun : l'élévation du caractère, l'honneur de leur vie, le même dévouement à la cause de la République, le même attachement à toutes les doctrines libérales, le même zèle pour tout ce qui intéresse l'amélioration et le relèvement

de la condition des ouvriers. J'en ai été le témoin dans des circonstances que vous me permettrez de rappeler ici. A l'Exposition de 1889 le jury d'économie sociale était présidé par M. Léon Say. Il avait à apprécier l'œuvre des patrons qui avaient le plus fait pour leurs ouvriers. Vous savez que M. Seydoux était au premier rang de ceux-là. Mais surtout nous ne trouvâmes nulle part plus de cordialité, plus de sympathie véritable que dans les institutions créées ou développées par M. Charles Seydoux et par sa famille. Au chemin de fer du Nord il apportait le même esprit et il s'associait avec joie à toutes les mesures qui étaient prises dans l'intérêt de nos collaborateurs les plus humbles.

C'est en leur nom aussi, c'est au nom de la Compagnie que nous nous associons aux sentiments de regret et de douleur qui animent cette ville, cette population tout entière.

DISCOURS DE M. PETIT

VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE CAMBRAI

Au nom des membres de la Chambre de commerce de l'arrondissement de Cambrai, je viens dire le supreme adieu à notre regretté président, Charles Seydoux.

Nous l'avons tous connu dans notre compagnie dont il était le plus ancien membre.

Entré dans la Chambre consultative succédant à son père, il y a bientôt trente ans; puis, quand la Chambre consultative fut érigée en 1880 en Chambre de commerce, il en fut élu aussitôt vice-président pour en devenir le président en janvier 1891.

Les aptitudes commerciales et industrielles dont il était doué, sa grande expérience des affaires, ses relations à la fois nombreuses et relevées, l'avaient toujours désigné au choix de ses collègues comme l'homme indispensable pour mener à bien toutes les questions que notre Chambre doit traiter et résoudre.

Mais il avait encore d'autres qualités aussi nécessaires pour conduire les hommes : je veux parler des qualités du cœur qui font l'homme agréable dans ses relations, aimable pour qui lui est inférieur, indulgent pour le faible, secourable pour le malheureux.

Toutes ces qualités, Charles Seydoux les possérait comme un don de nature.

Permettez-moi de venir simplement saluer une dernière fois cette nature d'élite, cette âme noble et généreuse ; ce représentant actif, intelligent, infatigable, qui traitait avec autant de simplicité que de compétence les multiples affaires qui lui étaient confiées.

Serviable et courtois, il ne s'est jamais départi un seul instant, dans ses relations avec le public, d'une patience à toute épreuve, d'une affabilité exquise, jointes à une générosité sans bornes.

Il a droit, Messieurs, à la reconnaissance de ses concitoyens ; aussi, son nom vivra longtemps, j'en suis sûr, dans la mémoire de nos populations.

Il vivra par les amitiés sans nombre qui s'attachaient à lui et qui se reporteront, j'aime à le croire, sur ses dignes enfants. Sa mémoire se perpétuera par les services qu'il a rendus et les exemples qu'il nous a prodigués dans sa carrière trop tôt brisée.

Oui, mes chers collègues qui m'écoutez, vous le savez, tous nous avons eu recours, et bien des fois, à sa bienveillante sollicitude, à son inépuisable charité. — Nous en avons largement usé ; je dirai même parfois abusé.

Il ne nous a jamais dit que c'était trop. Dévouement, charité, bienfaisance, sont d'ailleurs de tradition dans la famille Seydoux.

Que dans toutes les communes du canton on inscrive ce nom de Seydoux au livre d'or ; car toutes, je puis l'affirmer, perdent en lui un réel bienfaiteur.

C'est en leur nom que j'adresse à sa vénérée compagne et à ses dignes enfants l'expression de notre douloureuse sympathie,

Et à notre cher disparu un dernier adieu.

DISCOURS DE M. MARTINET

MAIRE DU CATEAU

MESDAMES, MESSIEURS,

Au nom du Conseil municipal et de la population catésienne, je viens adresser un dernier adieu à l'éminent concitoyen dont nous déplorons la perte.

Il appartient à d'autres de faire ici l'éloge du grand industriel, de l'administrateur distingué, de l'homme politique conciliant que fut M. Charles Seydoux.

Il me reste le triste honneur, mais l'impérieux devoir de rappeler avec quel zèle et quel dévouement M. Seydoux s'est toujours occupé des intérêts généraux de notre chère ville du Cateau, pour lesquels nous étions toujours certains d'obtenir le bon appoint de ses conseils expérimentés et le sûr appui de sa haute influence.

Mais en dehors des intérêts généraux de notre cité, de combien d'entre nous n'a-t-il pas aidé les intérêts particuliers ? Le nombre de demandes qu'il recevait était d'autant plus grand que l'on connaissait davantage l'exquise affabilité avec laquelle il nous accueillait, la sûreté de ses conseils et la solution favorable qui suivait toute requête justifiée.

Aussi, non content de se faire estimer, M. Charles Seydoux

était de ceux qui savent se faire aimer ; comme homme public autant que comme homme privé, il sut par sa bonté et son urbanité s'attacher tous ceux qui l'approchèrent. Je ne rappellerai pas ici les services qu'il sut rendre pendant le mandat de conseiller municipal qu'il occupa de 1874 à 1892. Je constate seulement qu'avant comme après l'expiration de ce mandat, il a toujours été l'homme généreux, intègre et dévoué, prêt à mettre son activité à la disposition de ses concitoyens.

Parlerai-je aujourd'hui de la profonde reconnaissance que nous lui devons ? La multitude recueillie qui l'accompagne à sa demeure dernière en dit sur ce point beaucoup plus que je ne pourrais le faire.

Cette foule comprend toute l'étendue de notre perte et elle ne se rappelle pas seulement ici les qualités que M. Charles Seydoux possédait comme patron, comme administrateur ou homme public, elle vient aussi pleurer l'homme de cœur qui fut pour tous notre meilleur ami.

Il est des natures d'élite sur qui la mort passe sans pouvoir effacer la mémoire. Charles Seydoux sera de ceux-là et notre population catésienne, qui lui adresse par ma voix son dernier hommage, conservera gravée dans le cœur la mémoire de cet homme de bien.

Adieu, Charles Seydoux ! Adieu !!

DISCOURS DE M. LECOMTE

AU NOM DES EMPLOYÉS DE LA MAISON SEYDOUX ET C^{ie}

MESSIEURS,

Au nom des employés de la maison Seydoux, je viens apporter un pieux témoignage de notre sincère attachement à celui qui fut notre chef bien-aimé.

M. Charles Seydoux, par sa haute intelligence, la rectitude de son jugement, la précision de ses ordres, était un de ces hommes d'élite qui savent rendre à leurs collaborateurs la tâche agréable.

Par sa compétence industrielle, sa probité universellement connue, ses connaissances techniques si variées, il avait réussi à placer sa maison au premier rang de l'industrie lainière. Aussi le Gouvernement lui avait-il décerné toutes les récompenses officielles dues à un tel mérite.

Son inépuisable bonté, son empressement à rendre service à tous, faisaient qu'on pouvait s'adresser à lui avec confiance dans toutes les circonstances de la vie, certain que l'on était de son accueil bienveillant et de ses conseils éclairés.

Cette action bienfaisante ne s'arrêtait pas aux portes de son établissement; d'autres vous ont dit jusqu'où elle pouvait s'étendre.

Faut-il redire ici tout ce qui a été fait par M. Seydoux, secondé vaillamment par ses collègues, dans le vaste domaine de l'enseignement primaire ? Cela reviendrait pour ainsi dire à exposer toute l'histoire de cet enseignement dans le canton du Cateau depuis un quart de siècle ; il n'est pas une commune, pas une école, pas un fonctionnaire qui n'ait été l'objet de sa sollicitude, de ses encouragements.

Il s'intéressait aux plus petits détails de la vie scolaire, et dans les réunions annuelles de la Délégation, qu'il présidait avec l'amabilité, le tact, la courtoisie qui étaient innés chez lui, il était heureux de constater un progrès sur l'année précédente, et toujours il trouvait pour finir des paroles qui allaient droit au cœur.

C'était — il serait superflu de vouloir le démontrer — un ami sincère et éclairé de l'instruction ; ce qui le préoccupait surtout (il me l'a répété bien souvent) c'était l'éducation générale des enfants comprise dans le sens le plus élevé ; l'instruction des adultes en vue de préparer les intelligences déjà mûres à raisonner, à réfléchir, à comparer pour prendre peu à peu l'habitude de distinguer et d'aimer ce qui est logique, ce qui est juste, ce qui est bien ; enfin, il comptait beaucoup sur le parti qu'on pouvait tirer des caisses d'épargne scolaires et des bibliothèques bien composées.

Ce programme, de nature à rallier tous les suffrages, il s'est appliqué à le réaliser de concert avec ses collègues auxquels il avait communiqué sa généreuse ardeur ; il a poursuivi son but avec un dévouement que rien ne lasse, distribuant ses nombreuses libéralités parfois sous le voile trop modeste de l'anonyme, toujours avec cette délicatesse, cette discrétion qui en doublaient la valeur.

On ne peut oublier non plus qu'il avait créé pour les enfants de ses ouvriers un édifice complet d'institution scolaire (crèche, école maternelle, école primaire), œuvre philanthropique qu'il dotait largement, à laquelle il vouait un intérêt particulier et

DISCOURS DE M. FÉNARD

INSPECTEUR PRIMAIRE

MESSIEURS,

MM. les Membres de la Délégation cantonale du Cateau m'ayant demandé de prendre en leur nom la parole dans cette triste cérémonie, j'ai considéré comme un devoir de répondre à leur appel.

Parmi les nombreuses fonctions qu'a remplies M. Seydoux avec le généreux dévouement qui l'a toujours caractérisé, il n'en est pas peut-être auxquelles il était plus sincèrement attaché qu'à celles de président de la Délégation cantonale pour l'instruction primaire.

C'est qu'avec sa grande intelligence et sa merveilleuse intuition des choses de l'avenir, il avait pressenti, dès la première heure de notre réorganisation scolaire, la grandeur de l'œuvre entreprise et la nécessité, pour tous les hommes de bonne volonté, de seconder l'initiative de l'administration.

Dans cette pensée, il avait cherché à grouper autour de lui toute une phalange d'amis dévoués auxquels il avait demandé d'accepter les fonctions de membres de la Délégation cantonale pour les remplir de la manière la plus conforme à l'esprit de l'institution, c'est-à-dire comme des pères de famille prenant sous leur amical patronage et les maîtres et les élèves.

qui lui mérite toute la reconnaissance des intéressés. Lorsqu'à la suite de mes visites dans ces établissements, j'avais l'avantage d'être reçu par lui, toujours il me disait : « Et nos enfants ! Êtes-vous satisfait de leur travail ? Leur manque-t-il quelque chose ? Dites-le sans réticence, je ferai pour eux tout ce que vous croirez utile. » *Nos enfants !* Cette expression avait dans sa bouche une haute portée ; elle peint l'homme et mérite d'être retenue.

Encore un mot ! Que de fois l'appui, la haute intervention de M. Seydoux ont été sollicités ! Parmi la foule qui suit son cercueil, ils sont nombreux ceux qu'il a soutenus, encouragés, protégés ! Mais je sais par des exemples multiples qu'il ne s'engageait qu'à bon escient. Jamais il ne recommandait quelqu'un parce que les hasards de la vie lui en fournissaient l'occasion, ou parce que tel était son bon plaisir ; il avait pour cela une notion trop exacte de l'équité, un sentiment trop profond des responsabilités ; il s'assurait toujours que les personnes auxquelles il s'intéressait étaient dignes de sa bienveillance par leur conduite, leurs services et leur travail.

J'en ai dit assez pour montrer la perte immense, irréparable, que viennent de faire la Délégation cantonale du Cateau et le personnel de l'enseignement primaire. En leur nom, je m'incline respectueusement devant cette tombe et j'adresse un adieu suprême à un ami dévoué, à un homme de bien, à M. Charles Seydoux.

DISCOURS DE M. VINCENT LEBÈGUE

AU NOM DE LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS

MESSIEURS,

La mort de M. Charles Seydoux prive les siens d'une affection justement précieuse, enlève au département son représentant le plus autorisé et le plus influent, à tout un monde ouvrier un patron aimé et respecté, au pays un honnête homme, bon et serviable.

Cette mort précipitée, dont l'annonce fut suivie de stupeur, fait perdre à la Société de secours mutuels son fondateur et son président.

Cette société, qui m'a confié le douloureux honneur de parler en son nom sur cette tombe, doit en effet à M. Seydoux son existence, et depuis trente-deux ans, sa prospérité toujours croissante. Celui dont le souvenir évoquera toujours la reconnaissance a poursuivi avec ardeur et succès la réalisation d'un vaste programme philanthropique. Il a su initier aux bienfaits d'une fraternelle concorde, opposant aux théories subversives des rêveurs impuissants la sage pratique d'un mutuel soutien. Son large esprit d'initiative joint à sa générosité personnelle, ont fait de toutes les fondations de M. Seydoux, en particulier de notre société, des choses durables destinées, nous

l'espérons, à perpétuer jusque dans un avenir très éloigné le souvenir d'une grande intelligence mise au service d'un travail opiniâtre et de la réalisation du bien.

M. Danjou-Blanchard, au nom du Souvenir français, et M. Basquin, au nom de la Ligue républicaine, adressent ensuite un dernier adieu à M. Ch. Seydoux, qui était président de ces deux sociétés.

NANCY, IMPR. BERGER-LEVRAULT ET C^{ie}.